



---

## IX. Résolution: le football européen uni contre le racisme



## **Le football européen uni contre le racisme**

### **Résolution**

1. Les *Statuts de l'UEFA* prévoient que l'un des objectifs principaux est de promouvoir le football en Europe dans un esprit de paix, de compréhension et de fair-play, **sans aucune forme de discrimination**.
2. De même, dans ses 11 valeurs clés, l'UEFA s'est engagée à adopter une politique de **tolérance zéro** envers le racisme.
3. Ces 11 valeurs insistent sur le fait que le football se doit de montrer l'exemple. Le football unit les peuples et transcende les différences. Le **respect** est par conséquent un principe clé du football.
4. Dans ce contexte, le football européen est unanime dans sa conviction que le racisme et la discrimination sous toutes ses formes doivent être mis **hors jeu**, une fois pour toutes.
5. L'UEFA et ses associations membres décident, par la présente, de redoubler leurs efforts afin d'éradiquer le racisme du football. **Des sanctions plus sévères** doivent être imposées pour tout comportement raciste ayant un impact sur le jeu.
6. En cas d'incidents racistes, **les arbitres** devraient arrêter le jeu, suspendre le match ou l'arrêter définitivement. Conformément aux directives de l'UEFA en trois étapes, le match en question sera d'abord arrêté et une mise en garde adressée au public. Dans un deuxième temps, la rencontre sera suspendue pendant une certaine durée. Lors d'une troisième étape, après consultation des responsables de la sécurité, le match sera arrêté définitivement si les comportements racistes n'ont pas cessé. Dans un tel cas, une défaite par forfait sera prononcée contre l'équipe responsable.
7. **Les joueurs ou les officiels des équipes** reconnus coupables d'un comportement raciste doivent être suspendus au moins pour dix matches (ou une période correspondante pour les représentants des clubs).
8. Si des **supporters** d'un club ou d'une équipe nationale ont un comportement raciste, la sanction (dans le cas d'une première infraction) doit être la fermeture partielle du stade portant sur le secteur où s'est produit l'incident raciste. S'il s'agit d'une deuxième infraction, la sanction imposée sera la fermeture complète du stade ainsi qu'une sanction pécuniaire. De plus, les supporters auteurs de comportements racistes devraient se voir infliger une interdiction de stade par les autorités étatiques.
9. Les clubs et les associations nationales sont invités à mener **des programmes de sensibilisation** afin de lutter contre le racisme. De plus, les sanctions disciplinaires en cas de comportement raciste devraient être accompagnées de tels programmes de sensibilisation, auxquels pourraient participer des organisations de lutte contre le racisme. L'éducation contribuera à la résolution de ce problème, aussi bien dans le football que dans la société.
10. **Les joueurs et les entraîneurs** doivent également montrer la voie dans la lutte contre le racisme. Dénoncer ce fléau fait partie des obligations envers le football.
11. L'UEFA s'engage pleinement à appliquer ces mesures fortes de sensibilisation et de sanction, et toutes ses associations membres soutiennent l'application d'une politique similaire, compte tenu de leurs spécificités nationales. Dans le football, il faut faire preuve de **leadership**, sur le terrain et en dehors. Le football européen est uni contre le racisme. Mettons un terme au racisme. **Maintenant**.



UEFA  
ROUTE DE GENÈVE 46  
CH-1260 NYON 2  
SWITZERLAND  
TELEPHONE: +41 848 00 27 27  
TELEFAX: +41 848 01 27 27  
[UEFA.com](http://UEFA.com)